

Renforcement des capacités institutionnelles en Afrique en vue d'une mise en œuvre efficace du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 : les suites du Sommet 2023 sur les ODD

Le Cap (Afrique du Sud), 26-28 octobre 2023

Contexte

L'atelier régional 2023 organisé par le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) et le Département des affaires économiques et sociales des Nations unies (DAES) sur le renforcement des capacités institutionnelles en Afrique pour une mise en œuvre efficace du Programme 2030 des Nations Unies et de l'Agenda 2063 de l'UA : *les suites du Sommet 2023 sur les ODD* est le quatrième d'une série organisée conjointement en vue de la mise en place d'institutions efficaces, transparentes et inclusives en Afrique à tous les niveaux. Cet atelier s'appuie sur les efforts déployés pour mettre en œuvre les recommandations formulées lors des précédents événements conjoints, au cours desquels un appel clair a été lancé pour s'inspirer des synergies productives créées entre le MAEP et le DAES afin d'aider les pays à mettre en œuvre les [principes de gouvernance efficace de l'ONU au service du développement durable](#).

Le DAES et le MAEP apportent leur soutien aux pays dans le développement des capacités de gouvernance depuis 2019, en s'appuyant sur les principes d'une gouvernance efficace pour le développement durable comme base d'action. Grâce à cette collaboration, et notamment aux trois ateliers organisés en Afrique du Sud (Pretoria [2019](#) et Le Cap [2021](#) et [2022](#)), une [étude de référence africaine sur les principes du CEPA](#) a été réalisée, et des travaux sont en cours sur un ensemble d'outils africains visant spécialement à soutenir l'application des principes en fonction des priorités et des contextes nationaux.

De nombreux pays africains ont manifesté un vif intérêt pour l'application des principes du CEPA afin de procéder aux changements indispensables en matière de gouvernance, de renforcer d'urgence les institutions et la cohérence des politiques, et de passer aussi rapidement que possible de la planification des ODD à leur mise en œuvre, en ne laissant personne à la traîne. L'étude de référence a analysé les expériences des pays africains à cet égard et a constaté que les principes du CEPA étaient largement utilisés en Afrique, mais qu'il fallait faire davantage pour les introduire et les intégrer systématiquement dans les systèmes de planification nationaux et pour sensibiliser aux stratégies visant à mettre en œuvre les principes de manière cohérente. Une étude continentale de suivi est en cours de préparation pour 2024.

En outre, l'apprentissage entre pays africains sur les progrès, les lacunes et les défis liés à la mise en œuvre des deux agendas constitue un élément clé des évaluations de la gouvernance

du MAEP. Ce travail est complété par un appui essentiel à la région africaine dans la préparation des examens nationaux volontaires (ENV) présentés au Forum politique de haut niveau des Nations Unies sur le développement durable (HLPF) dans le cadre de la mise en œuvre du Programme 2030. En 2023, sept pays africains y ont présenté leurs ENV.¹ Ces efforts sont complétés par la promotion de la localisation des ODD au moyen des examens locaux volontaires (ELV).

Ces activités de renforcement des capacités et d'apprentissage entre pairs sont devenues de précieux forums continentaux permettant de partager des expériences et d'envisager des actions conjointes pour soutenir la mise en œuvre des deux agendas. Ils visent à améliorer les moyens de mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, à renforcer les capacités de suivi et d'évaluation, et à promouvoir l'harmonisation de ces deux agendas avec les plans et stratégies de développement nationaux et leur intégration dans ces derniers, comme le préconise le cadre UA-ONU adopté en janvier 2018 pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Contexte mondial et régional

L'atelier se tient dans le contexte d'un monde en péril. À mi-parcours du Programme 2030, les chefs d'État et de gouvernement se disent préoccupés par le fait que les progrès sur la plupart des ODD sont soit beaucoup trop lents, soit en régression par rapport au niveau de référence de 2015. La déclaration politique qui sera adoptée lors du FPHN organisé sous les auspices de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2023 au Sommet 2023 sur les ODD), prévient que « [n]otre monde est actuellement confronté à de nombreuses crises. Des années de progrès en matière de développement durable sont réduites à néant. Des millions de personnes ont sombré dans la pauvreté ; la faim et la malnutrition sont de plus en plus répandues ; les besoins humanitaires augmentent et les effets du changement climatique se font de plus en plus sentir. Cette situation a entraîné une augmentation des inégalités, exacerbée par le recul de la solidarité et de la confiance internationales nécessaires pour surmonter ensemble ces crises ». L'Afrique a été particulièrement touchée par ces multiples crises interconnectées qui poussent le monde au bord du gouffre. À mi-parcours de l'échéance de 2030, on estime que la plupart des pays africains peinent à réaliser la majorité des cibles des ODD.

Le Sommet 2023 sur les ODD représente une occasion vitale pour inverser la donne. Les États membres appellent à des actions audacieuses, ambitieuses, accélérées et transformatrices, et à la promotion d'un changement systémique vers un monde plus inclusif, plus juste, plus pacifique, plus résilient et plus durable pour les personnes et la planète, ainsi que pour les générations actuelles et futures. Il s'agit notamment d'assurer une bonne gouvernance à tous les niveaux et de mettre en place des institutions transparentes, efficaces et responsables afin de relever ces défis. Les appels à une gouvernance efficace trouvent également un écho dans l'évaluation actuelle du plan de mise en œuvre de la première décennie de l'Agenda 2063, car les progrès en matière de bonne gouvernance restent globalement insuffisants.

¹ Burkina Faso, République centrafricaine, Comores, République démocratique du Congo, Rwanda, République-Unie de Tanzanie et Zambie.

Le rapport d'étape à mi-parcours de l'échéance de 2030 note que le changement de vitesse et d'échelle requis pour les ODD exige davantage des institutions publiques que jamais auparavant, et souligne que la gouvernance et les institutions sont la principale priorité des pays, des dirigeants mondiaux et du système des Nations Unies.² À cet effet, 12 initiatives à fort impact sont lancées au niveau mondial, y compris dans le domaine du développement des capacités du secteur public, afin de démontrer qu'il est possible de réaliser des progrès transformateurs dans le domaine des objectifs de développement durable.³

Objectifs de l'atelier

Le prochain atelier vise à soutenir les pays africains dans l'identification d'actions transformatrices qui contribuent à la mise en place d'institutions solides et au renforcement de la prestation de services publics pour la mise en œuvre des deux agendas, notamment par l'autonomisation des gouvernements infranationaux dans leurs efforts de localisation des ODD et des aspirations de l'Agenda 2063. L'atelier vise à explorer des stratégies audacieuses et innovantes qui répondent à la [Déclaration politique du Sommet 2023 sur les ODD](#), et aborde d'urgence quelques lacunes et défis clés identifiés par le Secrétaire général des Nations Unie dans le [plan de sauvetage pour les peuples et la planète](#) à mi-parcours de l'échéance 2030 et par l'Union africaine dans son deuxième plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063. L'atelier s'inspirera également du [Rapport sur le développement durable 2023](#), qui identifie la gouvernance et le renforcement des capacités comme deux leviers essentiels de la transformation, tout en soulignant les interventions spécifiques qui peuvent aider les pays à surmonter les difficultés et à accélérer l'action en faveur des ODD.

Dans l'esprit du Sommet 2023 sur les ODD, l'atelier sera tourné vers l'avenir tout en examinant les interventions critiques en matière de gouvernance qui peuvent contribuer considérablement à la réalisation des priorités nationales en matière de développement durable. Des interactions entre pairs dans des domaines d'intérêt commun seront encouragées au maximum. Plus précisément, les participants :

- feront le point sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable des Nations Unies et des aspirations de l'Agenda 2063 et identifieront les voies menant au développement durable ;
- examineront les moyens d'appliquer, au niveau national, les principes d'une gouvernance efficace au suivi et à l'évaluation des engagements en matière de développement durable, notamment par le biais des ENV et des ELV ;
- apprendront comment tirer parti des initiatives à fort impact du système de développement des Nations Unies pour accélérer les progrès en matière d'ODD à l'heure d'une évolution technologique rapide ;
- échangeront d'enseignements tirés de la gouvernance et du renforcement des institutions pour des sociétés pacifiques, justes et inclusives en Afrique, en mettant l'accent sur les principes d'inclusion et de responsabilité ;

² <https://unstats.un.org/sdgs/report/2023/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2023.pdf>.

³ https://hlpf.un.org/sites/default/files/2023-07/UN%20SDG%20Summit%202023%20High%20Impact%20Initiatives_0.pdf.

- identifieront les points d'entrée pour un renforcement des institutions infranationales et de la gouvernance à plusieurs niveaux en vue de la mise en œuvre des ODD ;
- discuteront avec des acteurs régionaux de l'élaboration de politiques rationnelles en vue d'une mise en œuvre efficace du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ; et
- étudieront des plans d'action visant à combler les lacunes importantes en matière de capacités du secteur public au sein de l'ensemble de l'administration.

Participants

Des représentants des gouvernements de 30 pays africains seront invités à participer à l'atelier aux côtés de représentants d'institutions des Nations Unies, des experts des organes de l'UA, des groupes de la société civile, des représentants des jeunes et d'autres parties prenantes concernées.

Résultats escomptés

Grâce à l'échange d'expériences et à l'apprentissage entre pairs, cet atelier favorisera l'élaboration de cadres de renforcement des institutions susceptibles de contribuer à la transformation de la gouvernance et à l'élaboration de plans d'action pour la réforme institutionnelle. Au terme de l'atelier, les participants devraient avoir une bonne compréhension des points ci-dessous.

Les liens entre les capacités institutionnelles et les priorités nationales en matière de développement durable, et les lacunes en la matière.

- Les recommandations, les enseignements et les bonnes pratiques issus de certains ENV et ELV présentés par des pays africains en 2023.
- L'application de certains principes de gouvernance à la mise en œuvre des ODD sera examinée en profondeur lors du FPHN de 2024, notamment les ODD 1, 2, 13, 16, 17.
- L'évaluation et la comparaison des niveaux de sensibilisation, de connaissance et de mise en œuvre des principes de gouvernance efficace en Afrique.
- Les priorités institutionnelles pour les pays participants dans le cadre du suivi de la Déclaration politique du Sommet 2023 des Nations Unies sur les ODD.
- D'éventuels plans d'action visant à faire passer les messages clés de l'atelier.

Contacts

Secrétariat continental du MAEP

Mme Sara Tawfik Hamouda
Chargée des programmes continentaux de
gouvernance
Direction du Suivi-évaluation
sara.hamouda@aprm-au.org

Mme Bernadette Yiga
Direction du Suivi-évaluation
bernadette.yiga@aprm-au.org

Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies

Mme Saras Jagwanth
Conseillère inter-régionale
Division des institutions publiques et de la
gouvernance numérique
jagwanth@un.org

Mme Nardos Mulatu Areda
Assistante de gestion de programmes
Division des objectifs de développement
durable
mulatun@un.org